

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 15

Votants 18

**N° D031_FINANCES : Budget Plage_ Budget
primitif 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 mars 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (15) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine

Absent (0) :

Excusés (3) : CHEVALLAY Patrice, pouvoir à TRINCAT Christophe
PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire,
VEZIN Pascale, pouvoir à PODEVIN Christian

Votants (18)

Mme WIART présente aux membres de l'assemblée le budget primitif Plage 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif de la plage 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

EXPLOITATION			
DEPENSES	Budget 2025	RECETTES	Budget 2025
002 Déficit antérieur reporté		002 Résultat de fonctionnement	29 151.75
011 Charges à caractère général	41 450.00	042 Opérations d'ordre entre sections	7 220.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	75 Autres produits de gestion courante	14 000.00
042 Opérations d'ordre entre sections	22 570.00	77 Produits exceptionnels	24 628.25
023 Virement à section investissement	10 980.00		
Fonctionnement - Dépenses	75 000.00	Fonctionnement - Recettes	75 000.00

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Budget 2025	RECETTES	Budget 2025
001 Déficit antérieur reporté		001 Solde d'exécution d'inv. Reporté	138 287.71
040 Opérations d'ordre entre sections	7 220.00	021 Virement à la section fonctionnement	10 980.00
21 Immobilisations corporelles	50 000.00	040 Opérations d'ordre entre section	22 570.00
23 Immobilisations en cours	142 080.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00
		13 Subventions d'investissement	21 462.29
		16 Emprunts et dettes assimilées	6 000.00
Investissement - Dépenses	199 300.00	Investissement - Recettes	199 300.00

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante a décidé de
à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des
crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 %.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET

